

Victor Schoelcher

De l'intégration à l'hommage des anciens esclaves

Se présentant aux élections législatives Victor Schoelcher est élu en mai 1849 dans les trois colonies des Antilles et de la Guyane et choisira de représenter la Martinique. Face à la crise de l'économie sucrière qui frappe les îles, le bouleversement des rapports sociaux issus de l'émancipation des esclaves, la répression de la presse, Victor Schoelcher va alors intervenir dans la vie sociale et politique des Antilles : il fonde le Journal "le Progrès", défend les principes du suffrage universel, se bat pour l'instruction gratuite et obligatoire, défend les mesures d'indemnités aux colons, prône la construction de grandes centrales sucrières.

Le coup d'Etat du 2 décembre 1851 ne lui permet pas de poursuivre son action destinée à assurer la prospérité des colonies et l'intégration des anciens esclaves. Combattant sur les barricades, il est contraint de quitter le territoire français et s'exile en Angleterre en 1852 où il restera jusqu'en 1870.

A la chute du Second Empire, il est réélu député de la Martinique en 1871, puis nommé sénateur inamovible en 1875 et membre du Conseil supérieur des Colonies.

Président de la Société de secours mutuel des Créoles il publie plusieurs ouvrages sur la législation du travail aux Antilles et poursuivra son combat pour le développement économique des Antilles.



Musée Victor Schoelcher à la Guadeloupe.

En parallèle, son combat pour les Droits de l'Homme s'étend : il milite pour l'amélioration du sort des femmes, lutte pour l'abolition de la peine de mort, défend la liberté de la presse, œuvre pour imposer la laïcité et préside un congrès anti-clérical.

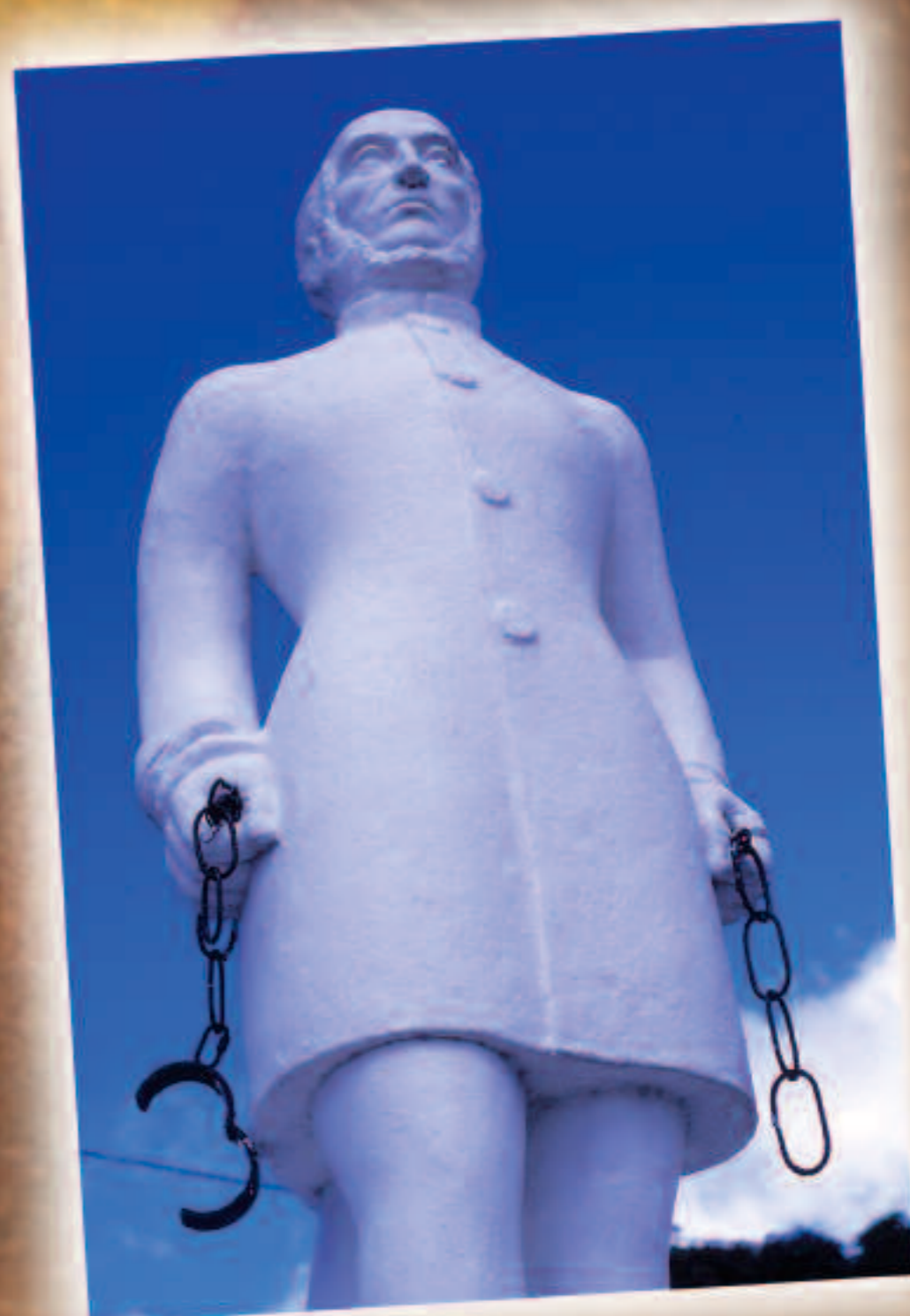


Vue de la Maison Schoelcher de Fessenheim

Dans sa "Polémique Coloniale" il publie ses derniers articles sur l'esclavage aux Etats-Unis, au Brésil et au Sénégal. En 1889 son œuvre littéraire s'achève avec un dernier écrit sur la "Vie de Toussaint Louverture" qui l'amène au Château de Joux.

Jusqu'à la fin, sans relâche et sans faille, Victor Schoelcher aura appliqué son éternelle devise :

"La République n'entend plus faire de distinction dans la famille humaine. Elle n'exclut personne de son immortelle devise : Liberté-Egalité-Fraternité".



Statue en hommage à Victor Schoelcher dans la ville de Schoelcher à la Martinique.

Victor Schoelcher s'éteint le 25 décembre 1893 dans sa demeure de Houilles, alors en Seine-et-Oise. Le 5 janvier 1894, un cortège funéraire mené par deux étudiants antillais et deux officiers de marines Noirs, l'emmène dans sa dernière demeure du Père-Lachaise. A l'occasion du Centenaire de l'Abolition de l'esclavage, c'est le Panthéon National qui l'accueille en même temps que Félix Eboué, le descendant d'esclave devenu gouverneur de l'AEF et premier résistant de l'Empire.

Pour honorer la mémoire de celui qui avait toujours manifesté la fierté de ses racines alsaciennes, un Musée lui est dédié à Fessenheim en 1982 avec le soutien de Gaston Monnerville, le petit-fils d'esclave guyanais devenu Président du Conseil de la République puis du Sénat.



Stèle à la mémoire de Victor Schoelcher à Fessenheim